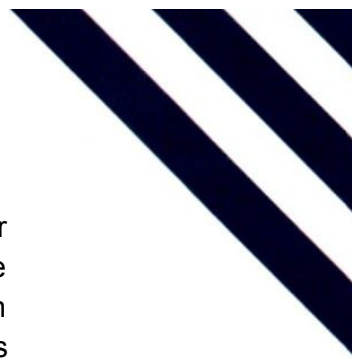


J'organise une action pour mon projet :



Vous avez organisé une action afin de récolter des fonds pour mener à bien un projet ! La MDL peut encaisser l'argent de votre/vos ventes, payer vos prestataires et par la suite faire un don au lycée dans le cadre de votre projet. Tout d'abord vous devez effectuer une demande à la MDL : mdl.kerneuzec@gmail.com

Attention la MDL ne peut en aucun cas recevoir le garder sur ses comptes et faire un don au lycée quand vous en aurez besoin. Une fois l'argent encaissé, le don est fait dans les semaines suivantes.

Pour ce faire, il vous est demandé de bien vouloir tamponner les chèques, de les mettre dans les enveloppes prévues à cet effet et d'y rajouter le coupon de dépôt de chèques. Attention ce matériel ne peut vous être remis que par le Président ou le Trésorier.

Par la suite il vous est demandé de remplir ce document et déposer les chèques en banques.

Nom du projet et de la vente :

Date du dépôt N°1 des chèques :

Date du dépôt N°2 des chèques (retardataires) :

<u>Bordereau N° :</u>	<u>Montant :</u>	<u>Nombres de chèques :</u>
<u>Total :</u>		

J'ai donc récolté € grâce à l'organisation de mon action. La MDL doit régler.....€ à mon prestataire (si il y en a plusieurs merci de nous le renseigner au dos de la fiche). Les bénéfices que la MDL doit reverser au lycée sont donc d'un montant de € (si le paiement de votre prestataire se fait par voie postale, la MDL retirera 1€ sur la somme à reverser au lycée).

N'oubliez pas de joindre votre facture à ce document. En cas de problèmes la MDL se décharge de toutes responsabilités. Merci de signer, avec la "mention lu et approuvé" (pour le meneur du projet)

Date :

Signature du Président

Signature du Trésorier

Signature du meneur de projet